

Courrier de recommandation

Paris, le 25 avril 2022

Réf: FS

<u>Objet</u>: recommandation -Sols Taraflex Tennis de Table

Monsieur,

La Fédération française de tennis de table atteste et confirme que les sols de la gamme Taraflex sont conformes à la norme européenne NF EN 14904 de juin 2006, ainsi qu'aux critères d'homologation fédérale des salles définis par Fédération française de tennis de table pour les compétitions de haut niveau et pour les aménagements de salles de sport et spécifiques dans lesquelles le tennis de table peut être pratiqué.

La Fédération française de tennis de table recommande notamment les références suivantes :

- Pour les solutions permanentes, les sols Taraflex Tennis de Table et Taraflex
 Polyvalent;
- Pour les solutions portables, le sol Taraflex Tennis de Table 3.7mm.

Il est souhaitable que les revêtements de sols utilisés par notre discipline soient de très bonne qualités afin d'éviter des accidents musculaires ou lombaires pour tous les pratiquants y compris pour le public scolaire.

Il est donc primordial de posséder une salle avec un bon revêtement sportif adapté à notre discipline.

Ces sols garantissent en outre le niveau de sécurité et de performance souhaité par les organisateurs et les joueurs(e)s.

Par conséquent, nous préconisons et recommandons vivement d'utiliser le sol Taraflex Tennis de Table pour équiper toutes les salles dédiées aux sports de raquettes.

Franck SAULNIER

Directeur du Pôle Compétition FFTT